



Jeudi 2 avril 2015

La ministre Najat Vallaud Belkacem s'engage auprès de la CPU à notifier aux universités leurs subventions dans les tous prochains jours

Le bureau de la CPU, Jean-Loup SALZMANN et ses deux vice-présidents Gérard BLANCHARD et Khaled BOUABDALLAH ont été reçus lundi 30 mars, par la ministre Najat VALLAUD-BELKACEM. Les difficultés budgétaires auxquelles doivent faire face les universités ont été au cœur des échanges.

Les 75 universités françaises qui forment plus d'1, 5 millions d'étudiants voient chaque année leur budget stagner alors que le nombre d'étudiants qu'elles accueillent ne cesse de croître (+2,5 % par an). L'Université française, présente sur l'ensemble du territoire, assume avec fierté sa mission de service public et joue un rôle indéniable d'ascenseur social notamment en proposant une formation professionnalisante avec des taux d'insertion professionnelle supérieurs à 90 % et des niveaux de salaire qui n'ont rien à envier à ceux des grandes écoles, tout cela pour des frais de scolarité modiques.

La CPU, portant nationalement la voix des universités, a alerté à plusieurs reprises son ministère de tutelle et le gouvernement dans son ensemble sur la nécessité pour la France et sa croissance d'investir encore plus aujourd'hui dans la formation de sa jeunesse. **L'accès à une formation supérieure de qualité POUR TOUS ne doit pas être mis en péril, surtout en période de crise.**

Les notifications des dotations financières allouées aux universités pour l'année 2015 ne sont toujours pas connues des présidents d'établissements aujourd'hui, alors qu'elles auraient dû l'être dès octobre 2014. Le budget est un outil stratégique et capital pour les universités. Il permet d'anticiper et d'organiser la formation au service des étudiants et de leur insertion professionnelle, la recherche, la vie de campus, de faire connaître l'université aux futurs bacheliers et à leurs parents, de renforcer les relations avec les collectivités. Ne pas connaître le montant de la subvention de l'État, qui représente 80% des recettes globales dans leur budget, c'est contraindre les universités à piloter à vue et mettre en grande difficulté des établissements qui accueillent chacun en moyenne 20 000 étudiants.

La Ministre a entendu la position de la CPU sur la nécessité, pour les établissements, d'avoir une vision précise de leurs ressources, elle s'est engagée lors de cet entretien à ce que les notifications soient présentées au prochain CNESER. La CPU se félicite que ses positions aient été prises en compte et que les établissements puissent enfin connaître le montant de leurs dotations.